

Commission le 4 août dernier (1909), acceptant la plus basse soumission, savoir celle de M. Théo. Peladeau, au prix de \$1,731.50 et recommandant au Conseil de voter ce montant, plus les frais d'architecte, savoir \$129.85. (M. l'échevin O'Connell dissident).

9.—*Résolu*: D'autoriser le surintendant de l'Hôtel-de-Ville à voir à l'organisation de la visite des édifices municipaux pour mercredi, à 10 heures a.m. et à faire les dépenses nécessaires à cette fin.

Ajournement.

CHS.-E. GAGNON,

Secrétaire.

COMMISSION D'HYGIENE ET DE STATISTIQUES

Compte rendu de l'assemblée du 29 octobre

Sont présents: MM. les échevins Dagenais, président, L'Espérance, Marin, O'Connell, N. Lapointe et Prud'homme.

1.—*Résolu*: Vu que le contrat pour la construction du bain Papineau a été adjugé à M. Damien Lalonde, que le dépôt fait par l'autre soumissionnaire, M. Ludovic Langevin, lui soit remis.

2.—Après avoir entendu M. McKeown, confiseur, au sujet de la difficulté de se conformer, dans tous les cas, aux exigences de la section du règlement sanitaire re conservation de la pâtisserie dans des montres ou armoires, il est

Résolu: De remettre à plus tard l'étude de ladite question.

3.—*Résolu*: D'autoriser M. Doré à faire exécuter les travaux de réparations au bain Dagenais-Turner, et qu'une sous-commission composée de MM. les échevins O'Connell et L'Espérance soient nommés pour qu'il les consulte dans l'exécution desdits travaux.

4.—*Résolu*: D'autoriser M. Doré à acheter de la paille au montant de \$80 pour protéger les bassins des bains publics pendant la prochaine saison d'hiver.

5.—Le docteur J.-E. Laberge ayant déclaré dans un rapport que l'Académie Commerciale Catholique est dans un état insalubre, il est

Résolu: De donner instruction audit officier de prendre immédiatement des mesures pour forcer les directeurs intéressés à remédier à cet état de chose au point de vue sanitaire de ladite institution.

6.—Le docteur J.-E. Laberge ayant fait rapport sur l'état sanitaire des écoles du quartier Saint-Denis, il est

Résolu: De ne prendre aucune mesure au sujet de ces écoles jusqu'à ce que les nouvelles écoles que la Commission Scolaire est à construire soit terminées, mais que, en attendant, les avocats de la Cité soient priés de donner leur opinion au sujet des pouvoirs de cette Commission de fermer ou de réglementer les écoles qui ne se conforment pas à la loi.

Ajournement.

J.-I. FLYNN,

Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale ajournée du 2 novembre

Son Honneur le maire Louis Payette occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Lévesque, L'Espérance, Turner, Gallery, Lavallée, Larivière, Stearns, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Resther, Messier, Labrecque, Brodeur.

Committee on the 4th of August last (1909), accepting the lowest tender, to wit that of Mr. Théo. Peladeau, at the price of \$1,731.50, and recommending Council to vote said sum, plus the architect's fees, to wit \$129.85. (Ald. O'Connell dissenting.)

9.—*Resolved*: That the City Hall superintendent be authorized to organize the visit of the municipal buildings for Wednesday, at 10 o'clock a.m. and to make the necessary expenditure in this connection.

Adjourned.

CHS. E. GAGNON,

Secretary.

HYGIENE AND STATISTICS COMMITTEE

Report of meeting held the 29th of October.

Present: Ald. Dagenais, chairman, L'Espérance, Marin, O'Connell, N. Lapointe and Prud'homme.

1.—*Resolved*: That whereas the contract for the building of the Papineau bath has been awarded to Mr. Damien Lalonde, the deposit of the unsuccessful tenderer, Mr. Ludovic Langevin, be returned to him.

2.—After hearing Mr. McKeown, confectioner, concerning the difficulty in all cases, of conforming to the requirements of the section of the sanitary by-law re keeping of pastry in cases.

Resolved: That the question be taken into consideration at a later date.

3.—*Resolved*: That Mr. Doré be authorized to see to the repairing of the Dagenais-Turner bath; and that a sub-committee composed of Ald. O'Connell and L'Espérance be appointed, with whom he may consult as to the carrying out of the work.

4.—*Resolved*: That Mr. Doré be authorized to purchase \$80 worth of straw for the protection of the basins of the public baths during the coming winter season.

5.—Dr. J. E. Laberge having reported that the Catholic Commercial Academy was in an unsanitary condition, it was,

Resolved: That the said officer be instructed to take immediate measures to compel the authorities interested to remedy the causes of complaint regarding the condition of the said institution.

6.—Dr. J. E. Laberge having reported upon the sanitary condition of the schools in St. Denis ward, it was

Resolved: That no action be taken in the matter of those schools until the new schools now being built by the School Commissioners are completed; but that, in the meantime, the City Attorneys be requested to give an opinion as to the powers of this Committee to close or to regulate the schools that do not conform to the law.

Adjourned.

J. I. FLYNN,

Secretary.

CITY COUNCIL

Report of adjourned special meeting held the 2nd of November.

His Worship the Mayor, Louis Payette, in the chair.

Present: Ald. Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Lévesque, L'Espérance, Turner, Gallery, Lavallée, Larivière, Stearns, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Resther, Messier, Labrecque, Brodeur.